

Au Conseil communal de Lausanne

Interpellation :

Travaillez où vous voulez, habitez où vous pouvez, mais de préférence sur le canton de Vaud ?

L'obligation pour un fonctionnaire de vivre dans la ville qui lui donne un travail n'est plus d'actualité. La difficulté à trouver un logement, qui fait gravement défaut à Lausanne, oblige souvent à chercher ailleurs un logis.

Pour donner suite à une interpellation déposée le 2 février 2010 par un membre de notre parti et par là, avoir un aperçu de l'évolution dans la gestion du personnel communal ainsi qu'à la constante évolution du chômage, l'UDC estime qu'il y a des limites dans l'engagement d'un fonctionnaire qu'il ne faut pas dépasser.

L'UDC estime que l'engagement de fonctionnaires frontaliers ne peut se faire, que jusqu'à un certain niveau de fonction et après avoir la certitude qu'il n'y a pas dans la ville, le canton et dans les cantons limitrophes la personne ayant les aptitudes au poste à repourvoir.

L'engagement de frontaliers est possible seulement si il n'y a pas les compétences parmi tous les postulants. De plus nous estimons que certaines fonctions cadres sont incompatibles avec le statut de frontalier.

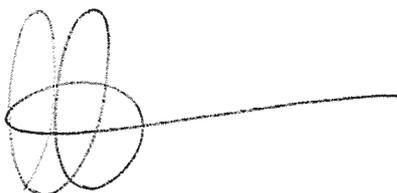
Par cette interpellation l'UDC aimerait avoir une image statistique des différents services en fonction du lieu d'habitation.

Questions :

- La municipalité est elle en mesure de nous fournir la proportion actuelle de collaborateurs qui n'habitent pas la ville de Lausanne au sein des différentes directions ?
- Pouvez-vous nous donner une image statistique du lieu d'habitation des employés qui n'ont pas une fonction de cadre ?
- Une image statistique des cadres en fonction de leur lieu d'habitation ?
- Une image statistique des chefs de service en fonction de leur lieu d'habitation ?
- Aujourd'hui combien de frontaliers sont engagés à la ville de Lausanne et tous les employés sont-ils en possession d'une autorisation de séjour en règle ?

Lausanne le 19 juin 2012

Pierre Oberson
Conseiller communal

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.